



LA REFORME DES CLASSEMENTS

Nouveaux classements, nouvelles grilles de calcul

Le nouveau système de classement proposé par le comité de classement (Messieurs J. D'HAVE, C. HOOGMARTENS, J. FRERE, D. DE MAESENEER) et par le groupe de travail composé de Messieurs A. BECK, O. BUCHET, P.P. DE KEGHEL, Y. FRESON, F. LEMAIRE, J. MAESELE, A. MILANTS, E. POOT BAUDIER, F. SEMOULIN a été approuvé par les assemblées générales.

Ce règlement produira ses premiers effets fin 2006 lors de l'établissement des classements 2007.

I. Ce qui change fin 2006 lors de l'établissement des classements 2007

1. Les classements 2007 seront calculés en octobre 2006 selon le même règlement que les années précédentes.
2. A l'issue de ce calcul, six nouveaux classements "C" seront créés : C30.5, C30.3, C30.1, C15.5, C15.3 et C15.1. Chaque ancien classement sera divisé en deux parties ; tous les joueurs proposés C15 seront classés c15 ou c15.1, les C15.2 seront C15.2 ou C15.3, ... et ainsi de suite.
3. A chaque classement "ancien" les joueurs seront répartis entre l'ancien classement et le nouveau classement, selon un ratio 45/55 %.

Exemple : Les joueurs A.F.T. et V.T.V. proposés C15 seront répartis sur deux classements : 45% seront C15 tandis que 55% seront C15.1

Seront C15 :

Par ordre de priorité :

- Les joueurs proposés à une montée de plus de trois classements ou plus et qui ne confirmeront pas à B+4/6 mais bien à C15 ;
- Les joueurs qui descendent de B+4/6 ;
- Parmi les joueurs proposés C15, ceux qui obtiennent le plus de points lors du premier "passage ordinateur".

Les autres joueurs proposés C15 seront classés C15.1.

Il en ira de même pour chaque "duo" :

C15.2/C15.3 C15.4/C15.5 C30/C30.1 C30.2/C30.3 C30.4/C30.5

4. Aucun changement n'est apporté de B+4/6 à la série A.
5. Les joueurs qui n'auront pas joué 4 matches officiels ni en 2005 ni en 2006 seront assimilés au même classement en 2007. Les joueurs qui n'auront pas joué quatre matches officiels ni en 2004, ni en 2005, ni en 2006 seront assimilés au classement intermédiaire. Exemple : le joueur classé C15 en fin 2003 qui n'a pas disputé quatre matches officiels en 2004, 2005 et 2006 sera assimilé C15.1.

6. Le dédoublement des classements C entraînera une adaptation de l'échelle des indices de valeur en points :

INDICES DE VALEUR DES CLASSEMENTS (en Points)					
	2006 et avant	à partir 2007		2006 et avant	à partir 2007
A international	80	115	C15	30	60
A national	80	110	C15.1	-	55
B-15.4	75	105	C15.2	25	50
B-15.2	70	100	C15.3	-	45
B-15.1	65	95	C15.4	20	40
B-15	60	90	C15.5	-	35
B-4/6	55	85	C30	15	30
B-2/6	50	80	C30.1	-	25
B0	45	75	C30.2	10	20
B+2/6	40	70	C30.3	-	15
B+4/6	35	65	C30.4	5	10
			C30.5	-	5
			N.CI.	5	5

N.B. : le comité interclubs va prochainement mettre au point un projet concernant les divisions interclubs de 2007 et après.

II. Ce qui change en 2007 pour le calcul des classements 2008

N.B. : les classements 2008 sont établis en octobre 2007 en utilisant les résultats des matches officiels joués en Belgique.

1. Classements de N.C. à B-15

Une nouvelle grille sera utilisée :

CALCUL DES CLASSEMENTS NCI à B-15				
	Points acquis en cas de victoire		Points perdus en cas de défaite	
	en 2006 et avant	A partir 2007	en 2006 et avant	A partir 2007
3 classements au dessus et +	150	125		
2 classements au dessus	150	100	0	0
1 classement au dessus	100	75	0	0
A classement égal	50	50	15	10
1 classement en dessous	25	10	30	25
2 classements en dessous	10	5	60	50
3 classements en dessous	5	0		
4 classements ou + en dessous	0	0		

Normes de montée, de maintien et descente de classement à l'issue du quatrième "passage" effectué par l'ordinateur :

- Proposition à la montée : 200 points jusque C30.3, 350 points de C30.2 jusque A (pour rappel, tous les joueurs proposés B-15 et plus sont classés à l'issue du calcul effectué suivant la grille Crombez)
- Confirmation au classement supérieur : entre 60 et 349 points (pour les C30.4, 199 points et les C30.3, 349 points)
- Maintien au classement existant: entre -20 et 349 points
- Proposition à la descente: -20 points et moins sauf au 1^{er} passage

N.B. : descente automatique d'un classement tous les 3 ans, maximum 2 fois, puis maintien au classement ainsi déterminé jusqu'à ce que l'affilié joue 4 matches.

2. Classements de B-15.1 à série A

Le règlement actuel - connu sous le nom de grille Crombez - reste d'application, moyennant l'adaptation de la valeur (barème) des tournois et des points attribués en fonction des résultats.

A. Barème des tournois 2006 et avant

1° Tournois M1

- A1 Si les 8 joueurs les plus haut classés représentent 500 points minimum
- A2 Si les 6 joueurs les plus haut classés représentent 375 points minimum
- A3 Si les 4 joueurs les plus haut classés représentent 250 points minimum
- A4 Si les 2 joueurs les plus haut classés représentent 125 points minimum

2° Tournois D1

- A1 Si les 4 joueuses les plus haut classées représentent 245 points minimum
- A2 Si les 3 joueuses les plus haut classées représentent 185 points minimum
- A3 Si les 2 joueuses les plus haut classées représentent 125 points minimum

Barème des tournois 2007 et après

1° Tournois M1

- A1 Si les 8 joueurs inscrits les plus haut classés représentent 810 points minimum
- A2 Si les 8 joueurs inscrits les plus haut classés représentent 790 points minimum
- A3 Si les 8 joueurs inscrits les plus haut classés représentent 770 points minimum
- A4 Si les 8 joueurs inscrits les plus haut classés représentent 680 points minimum

2° Tournois D1

- A1 Si les 8 joueuses inscrites les plus haut classées représentent 795 points minimum
- A2 Si les 8 joueuses inscrites les plus haut classées représentent 775 points minimum
- A3 Si les 8 joueuses inscrites les plus haut classées représentent 740 points minimum
- A4 Si les 8 joueuses inscrites les plus haut classées représentent 625 points minimum

B. Points attribués aux joueurs :

2006 et avant : Points attribués aux joueurs en fonction de leurs résultats dans le tableau final des tournois de première série						
CATEGORIE	Vainqueur	Perdant Finale	Perdant F/2	Perdant F/4	Perdant F/8	Perdant F/16
A1	800	600	300	150	75	45
A2	600	400	200	100	50	25
A3	400	300	150	75	40	20
A4	200	100	50	25	10	

A partir de 2007

A partir de 2007 : Points attribués aux joueurs en fonction de leurs résultats dans le tableau final de tournois de première série					
CATEGORIE	Vainqueur	Perdant Finale	Perdant F/2	Perdant F/4	Perdant F/8
A1	1.000	800	600	300	150
A2	800	600	300	150	75
A3	600	400	200	100	50
A4	400	300	150	75	40

Rappel : un tournoi de première série est un tournoi auquel les joueurs classés "A" peuvent participer.

Cette réforme doit assurer un étalement plus harmonieux des différents classements et un équilibre des matches lors des compétitions.

RAPPEL

Les propositions de modifications aux règlements d'ordre sportif (Championnats, interclubs, classements, ...) doivent être envoyées par les membres des comités ou par les membres des commissions ou par les membres effectifs ou par les clubs au secrétariat général de l'A.F.T. pour le **16 août au plus tard**.